



Services du matériel et des acquisitions
Poste 9W071,
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

FP802-140170

18 septembre 2014

**Objet : DEMANDE DE PROPOSITION : FP802-140170
COURS DE FAMILIARISATION EN APPLICATION DE LA LOI**

ADDENDA N° 2

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné affiché sur le site de service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), l'Addenda n° 2 est émis.

Question 1:

Y a-t-il un protocole d'entente avec la GRC afin d'utiliser le programme pour le Modèle d'intervention pour la gestion des incidents (MIGI) qui est utilisé pour cette modèle de tactiques défensives ?

Réponse 1:

Non.

Question 2:

Dans la catégorie des « L'entrepreneur devra fournir..... Matériel pédagogique » - étant donné que la formation devrait être livrée au Collège de la GCC à Sydney, Nouvelle-Écosse, y' aurait-il des dispositions prises au Collège de la GCC pour entreposer ce matériel didactique de protection ?

Réponse 2:

Oui, l'entreposage du matériel pédagogique est possible pendant la durée du cours.

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées
Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jianna-Lee Zomer

Agent de marchés
Services du matériel et des acquisitions